

Saint Martin d'Hères, le 15 janvier 2018,

**Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles**

**Extrait des délibérations
du conseil académique l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 15 janvier 2018**

N° 001-D 15.01.2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze janvier à huit heures et quinze minutes, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'Amphithéâtre Jean Kuntzmann de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale.

Point à l'ordre du jour :

Election du président ou de la présidente du conseil académique

Vu les statuts de l'Université Grenoble-Alpes approuvés le 3 novembre 2015 modifiés, et notamment l'article 34,

Considérant que Monsieur LEVY Patrick propose la candidature de Madame DUMASY Lise au poste de présidente du conseil académique.

Considérant que Madame DUMASY Lise a été invitée à présenter son programme et à répondre aux questions des administrateurs.

Considérant qu'à l'issue de ce débat, il a été procédé au vote ;

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil académique ;

Le résultat du scrutin est le suivant :

Membres en exercice	104
Membres présents	60
Membres représentés	16
Nombre de votants	76
Voix favorables	58
Voix défavorable	11
Abstentions	7

Au regard des votes, Madame DUMASY Lise est élue présidente du conseil académique de l'Université Grenoble-Alpes au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil académique.

Fait à St- Martin- d'Hères, le 15 janvier 2018

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE
Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE

Publié le : 25.01.2018

Transmis au Rectorat le :

25.01.2018